

Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation (SLGRI) pour les Vals de l'Orléanais

Comité technique

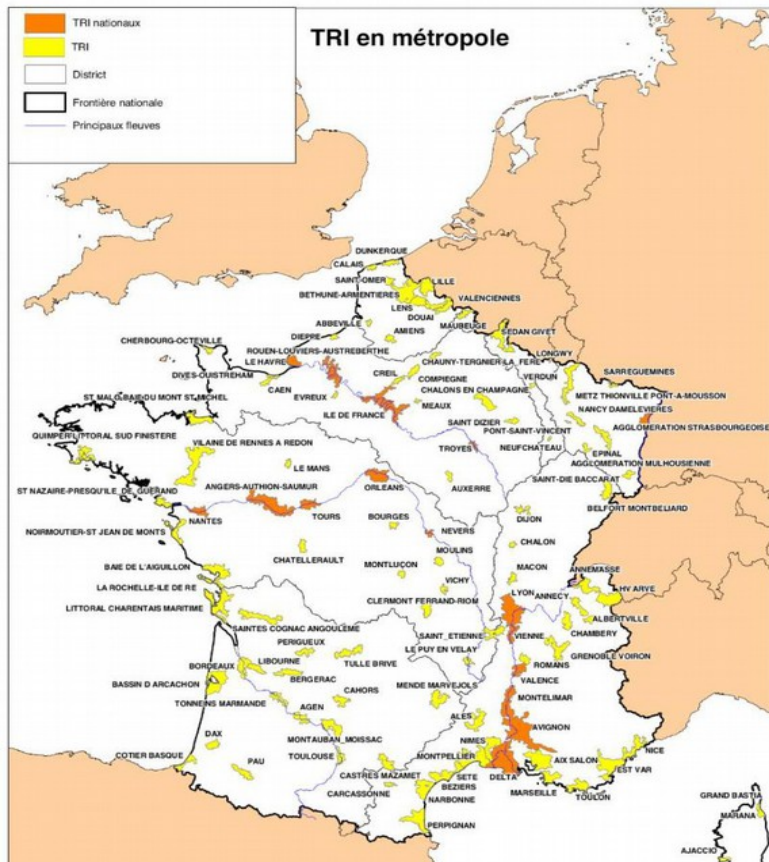
Réunion de travail sur les feuilles
de routes des ateliers

DDT du Loiret

Le 29 février 2016



Stratégie locale du risque d'inondation



Le TRI d'Orléans un des 12 Territoires à Risque Important d'inondation retenu au niveau national.

Une stratégie locale du Risque inondation (SLGRI).

à construire dans le cadre fixé par la stratégie nationale et le Plan de Gestion des Risques d'Inondation du bassin Loire Bretagne (PGRI).

La stratégie locale de gestion du risque inondation

- **La stratégie locale : une feuille de route définie collégialement et approuvée par l'ensemble des parties prenantes,**
- **Elle se décline de manière opérationnelle et permet de mobiliser des moyens financiers (FPRNM, Plan Loire, PSR) à travers des outils du type « Programme d'Actions de Prévention des Inondations » (PAPI),**
- **La stratégie locale ne crée pas d'obligations réglementaires.**



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOIRET

Direction départementale des territoires

Le contenu des stratégies locales est fixé par l'article R.566-16 du Code de l'Environnement

Elles comportent pour chaque territoire à risque important :

- *la synthèse de l'évaluation préliminaire des risques d'inondation,*
- *les cartes des surfaces de risques,*
- *les objectifs fixés par le PGRI.*

Elles identifient les mesures pour répondre aux objectifs de gestion des inondations.



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU LOIRET

Direction départementale des territoires

Le code de l'environnement rythme l'élaboration des stratégies locales avec 3 arrêtés :

- 1. un arrêté du préfet coordonnateur de bassin, fixe la liste des stratégies locales du bassin, leurs objectifs, leur délai d'élaboration,***
- 2. un arrêté du préfet de département désigne les parties prenantes chargées de la stratégie locale et le service de l'État chargé de coordonner l'élaboration, le suivi et la révision de la stratégie,***
- 3. un arrêté du préfet de département arrête la stratégie locale dans le délai prescrit par le préfet coordonnateur de bassin.***



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
REPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOTRETT

Direction départementale des territoires

La stratégie nationale de gestion du risque d'inondation

Les 3 grands objectifs :

- 1 - Augmenter la **sécurité** des populations,
- 2 - Réduire le **coût** des dommages,
- 3 - Raccourcir fortement le délai de **retour à la normale** des territoires sinistrés.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOIRET

Direction départementale des territoires

L'arrêté du préfet coordonnateur de bassin du 20 février 2015

Les 6 Objectifs fixés :

- 1 - Préserver** les capacités d'écoulement des crues ainsi que **les zones d'expansion des crues**,
- 2 - Planifier** l'organisation et **l'aménagement** du territoire en tenant compte du risque,
- 3 - Réduire les dommages** aux personnes et aux biens implantés en zone inondable,
- 4 - Intégrer les ouvrages de protection** contre les inondations dans une approche globale,
- 5 - Améliorer la connaissance et la conscience du risque** d'inondation des personnes exposées,
- 6 - Se préparer à la crise** et favoriser le retour à une situation normale.

Un délai d'élaboration fixé à fin 2016,



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU LOIRET

Direction départementale des territoires

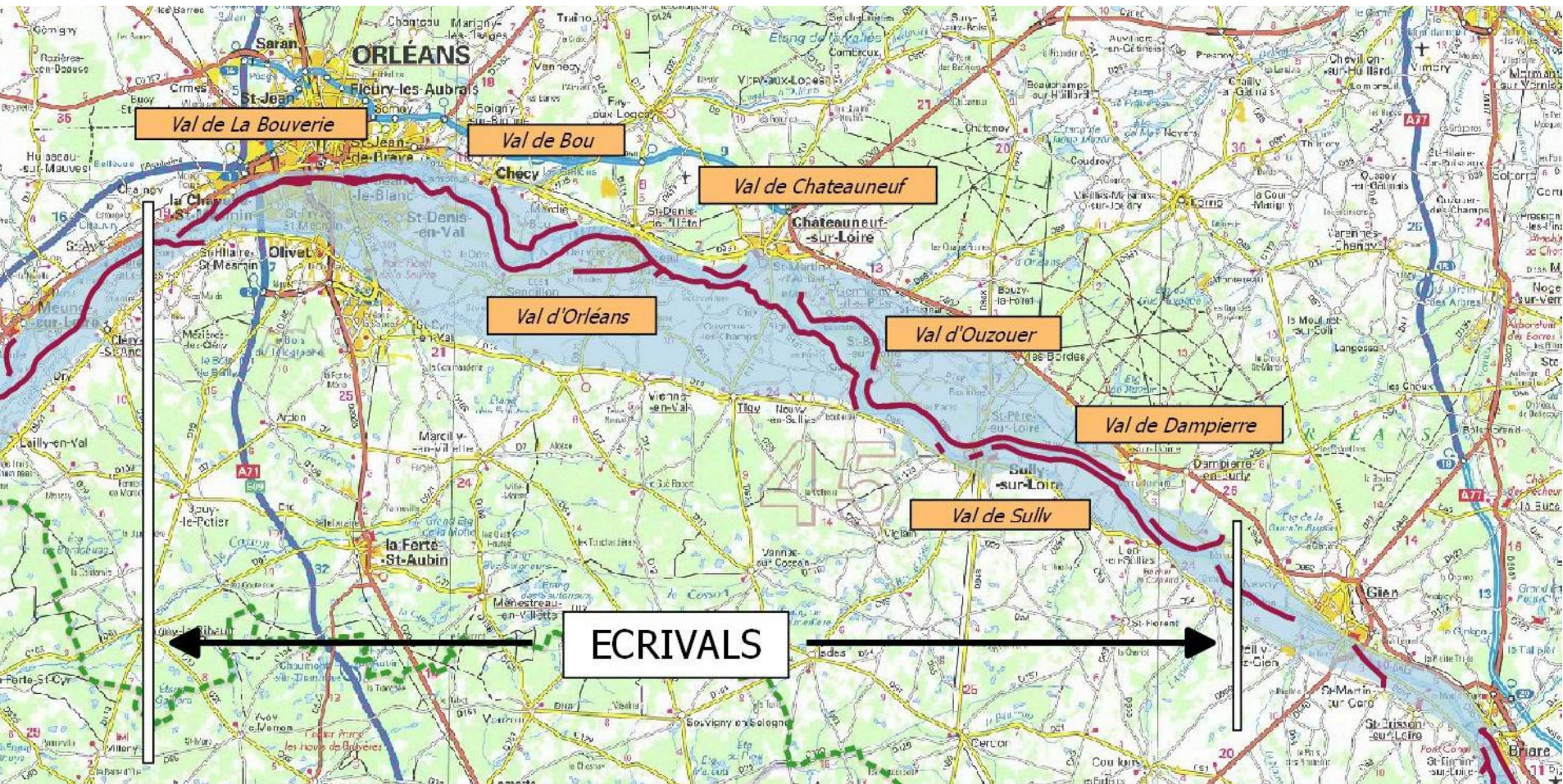
Réunion le 23 octobre 2015 avec les collectivités sous la présidence du préfet du Loiret

Personnes conviées : Communes, Communautés de communes, agglomération, EP Loire, DREAL.

Objectifs :

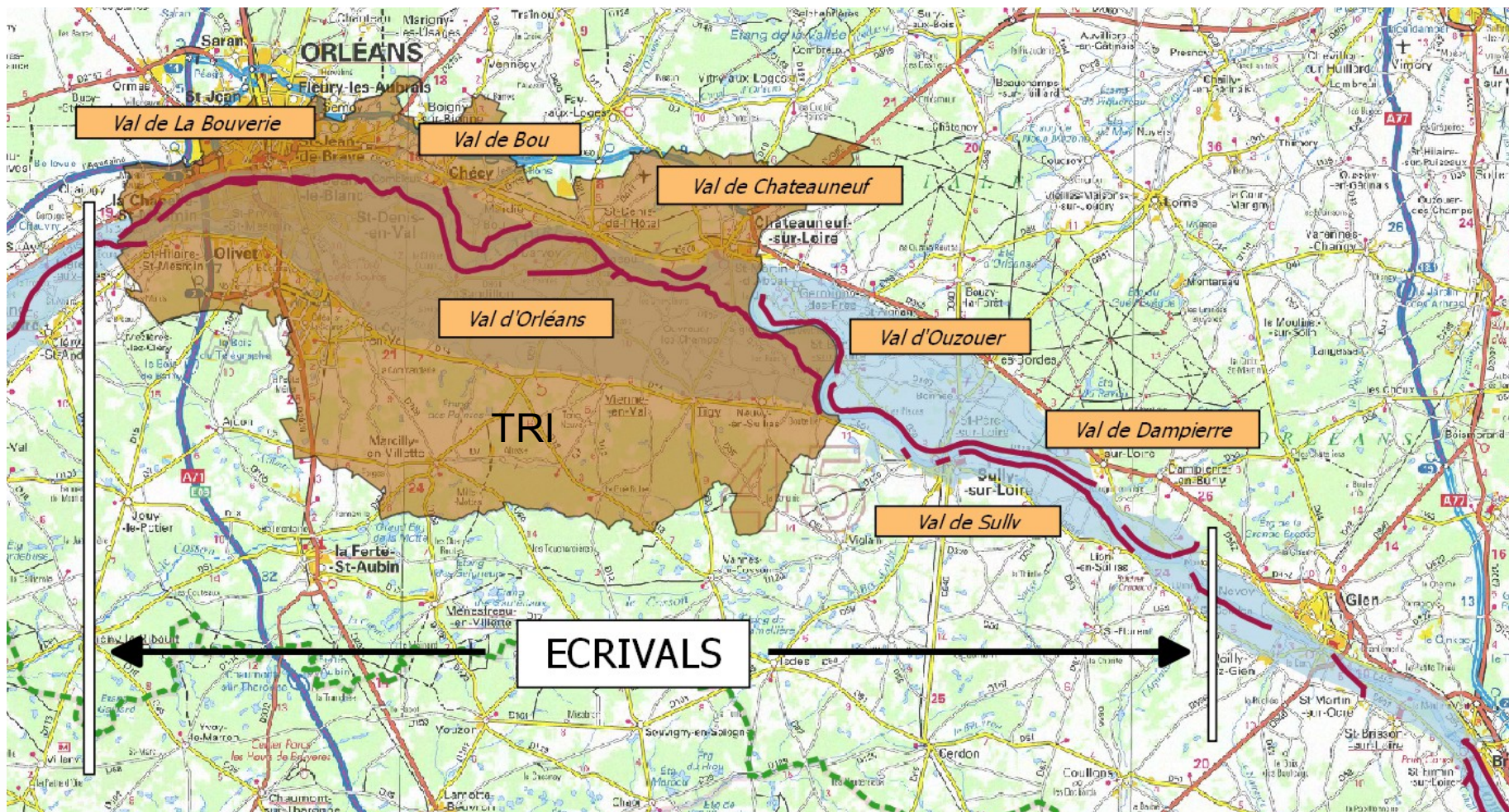
- Finaliser le périmètre de la SLGRI,
- Définir les Parties prenantes,
- Arrêter une méthode de travail.

Ecrivivals : une démarche d'étude concertée sur les vals de l'Orléanais (2011 – 2013)

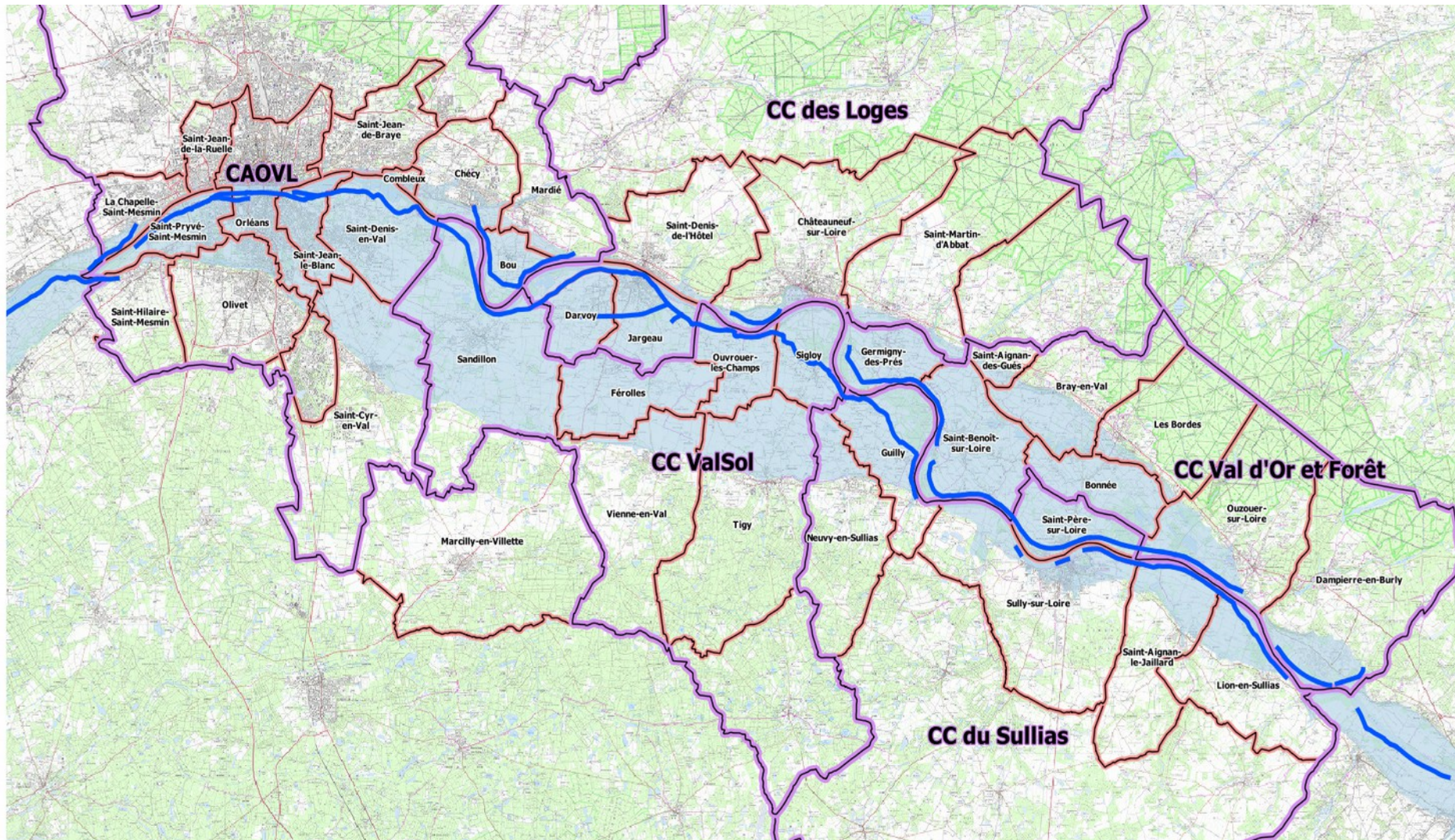


Vals d'Orléans, Bou, Châteauneuf, Ouzouer, Sully, Dampierre, la Bouverie
Un espace hydrauliquement cohérent

Extension du périmètre



Périmètre de la Stratégie locale



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ

REPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOIRET

Direction départementale des territoires

Parties prenantes 1/2

Collectivités

- Les 39 communes concernées
- Les 4 Communautés de communes
- La communauté d'Agglo Orléans Val de Loire
- Les 2 structures porteuses de SCOT (hors Agglo Orléans)
- Le Conseil régional Centre Val de Loire
- Le Conseil Départemental du Loiret
- Le SICALA

Syndicats de Rivière

- Les 3 syndicats de Rivière concernés
- Syndicat mixte de gestion du Canal d'Orléans

Acteurs Eau

- L'établissement Public Loire
- L'agence de L'Eau Loire Bretagne
- La Commission Locale de l'Eau du bassin du Loiret

Associations environnement

- Loiret Nature Environnement
- Nature Centre Environnement
- Maison de La Loire



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU LOIRET

Direction départementale des territoires

Organismes consulaires

- Chambre des Métiers
- Chambre d'Agriculture
- Chambre de Commerce et d'Industrie
- Le centre régional de la propriété forestière

- DDT du Loiret
- DREAL Centre
- DRAC
- ARS Centre
- Académie Orléans-Tours
- SIRACED PC
- SDIS
- BRGM
- L'agence d'Urbanisme de l'Agglomération Orléanaise

Acteurs économiques

- L'agence de développement économique
- L'Union Départementale des Entreprises

Opérateurs de Réseaux

- Cofiroute
- CNPE Dampierre en Burly
- Direction Territoriale SNCF, ERDF, GRDF, Orange

Méthode de travail

Une démarche concertée

- **Un comité de pilotage** co-présidé par le préfet et un ou plusieurs présidents d'EPCI, réunissant l'ensemble des élus, et des parties prenantes associées : **Validation des grandes étapes et de la stratégie**
- **Un comité technique opérationnel** : fixe la feuille de route et suit l'avancement des ateliers, rédige le projet de stratégie à soumettre au comité de pilotage
et un travail à conduire sur la **gouvernance future de la SLGRI**
- **Des ateliers thématiques** co-animés État - Collectivités

Comité Technique

- Maires et présidents d'EPCi candidats
- Agglomération d'Orléans,
- EP Loire,
- Conseil départemental
- Conseil régional
- DREAL
- Siraced-PC
- DDT (animation)
- CEPRI

pour :

- Fixer la feuille de routes des ateliers et veiller à leur synergie
- Suivre les travaux des ateliers
- Lever les points de blocage éventuels
- Rédiger le projet de stratégie locale à partir des travaux produits
- Apporter une réflexion sur la gouvernance

Éléments de réflexion sur l'élaboration de la stratégie locale des vals de l'Orléanais



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOIRET

Direction départementale des territoires



Un contexte qui oriente déjà la stratégie locale

- Les 3 grands objectifs de la stratégie nationale
- Les objectifs « tactiques » du PGRI



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOIRET

Direction départementale des territoires

Un contexte qui oriente déjà la stratégie locale

1 – Des digues de protection pour les crues « moyennes » :

Réduction de vulnérabilité des biens existants :

- « en actions immédiates » non rentables économiquement
- une nécessité de se projeter :
 - à moyen terme, à l'occasion de projet d'aménagement
 - à plus long terme, dans une politique de renouvellement urbain

Coûts

Un système d'endiguement à conforter et optimiser pour maîtriser le coût des dommages jusqu'aux crues moyennes.

2 - Les hauteurs d'eau, la cinétique de l'inondation et la durée de submersion :

Évacuation préventive de la population dès un risque de défaillance des digues

- Préparation à la gestion de crise
- « Résistance » des équipements nécessaires à la gestion de crise

Sécurité



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOIRET

Direction départementale des territoires

Un contexte qui oriente déjà la stratégie locale

3 – L'importance des enjeux impactés

Besoin de retrouver un territoire fonctionnel rapidement :

- Rétablissement **priorisé** des réseaux (voirie, eau, électricité, évacuation assainissement / et à suivre / communication, gaz... ?)
- Rétablissement des services **priorisé** (ramassage déchets, école, transport collectif...)
- Constructions adaptées pour favoriser le retour

Retour à
la
normale

4 – L'absence d'inondations fréquentes

Besoin de rappeler régulièrement l'existence du risque pour :

- Préparer la population à la gestion de crise
- Favoriser l'intégration du risque dans les projets

Communication



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOIRET

Direction départementale des territoires

5 - Améliorer la conscience et la connaissance du risque

^{2|21} Définir une politique de communication cohérente à l'échelle du TRI :

- description du risque
- mesures prises pour gérer le risque
- information réduction de vulnérabilité

^{2|21} Maintien de la mémoire

^{2|21} Recherche sur les karsts et les remontées de nappe

6 - Intégrer les ouvrages de protection dans une approche globale

^{2|21} Atteindre un niveau de protection (travaux définis dans les études de dangers)

- entretien
- traitement des points singuliers
- traitement des pieds de levée
- traitement des canalisations

^{2|21} Maîtrise de l'inondation au-delà (conclusions ECRIVALS) :

Rendre les déversoirs de Jargeau et Ouzouer fonctionnels

1- Préserver les capacités d'écoulement et les zones d'expansion des crues

^{2|21} Révision des PPRi
• val d'Orléans
• val d'Ouzouer

^{2|21} Entretien du lit

4 - Se préparer à la crise et favoriser le retour à la normale

^{2|21} Optimiser la prévision des crues

^{2|21} Généraliser les plans d'évacuation massive et leur intégration dans les PCS

^{2|21} Faire des plans de continuité d'activités et de mise en sécurité des services sensibles

^{2|21} Mettre en place des exercices à l'échelle du TRI et des retours d'expérience

Bases de la Stratégie locale

3 - Réduire les dommages aux personnes et aux biens déjà implantés en zone inondable

^{2|21} Analyse des possibilités de réduction des dommages sur :

- les services utiles à la gestion de crise
- les services utiles au retour à la normale
- les établissements dont la défaillance entraîne un risque pour la population
- les installations classées

2 - Planifier l'organisation du territoire en tenant compte du risque

^{2|21} Révision des PPRi
• val d'Orléans
• val d'Ouzouer

^{2|21} Révision des Scot (association État)

^{2|21} Politique de renouvellement urbain



Liberté • Égalité • Fraternité

REPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOIRET

Direction départementale des territoires

4 ateliers thématiques pour approfondir l'esquisse de la SLGRI qui se dessine

Participants : collectivités volontaires et institutions, acteurs concernés

Données fournies :

- Un état des lieux des mesures déjà en place
- Des pistes pour compléter les mesures

Rendu attendu :

Des propositions de mesures complémentaires hiérarchisées, avec des porteurs potentiels identifiés et un planning

5 - Améliorer la conscience et la connaissance du risque

Atelier information connaissance et culture du risque

- 2|21 Définir une politique de
- 2|21 Recherche sur les karsts et les remontées de nappe

6 - Intégrer les ouvrages de protection dans une approche globale

Atelier digues

2|21 Atteindre un niveau de protection (travaux définis)

2|21 Maîtrise de l'inondation au-delà (conclusions ECRIVALS) :
Rendre les déversoirs de Jarreau et Ouzouer fonctionnels

1 - Préserver les capacités d'écoulement et les zones d'expansion des crues

Atelier aménagement du territoire

2 - Planifier l'organisation du territoire en tenant compte du risque

2|21 Révision des PPRi
• val d'Orléans
• val d'Ouzouer

2|21 Révision des Scot (association État)

2|21 Politique de renouvellement urbain

4 - Se préparer à la crise et favoriser le retour à la normale

Atelier gestion de crise et post crise

- 2|21 Optimiser la prévision des crues
- 2|21 Généraliser les plans d'évacuation massive et leur intégration dans les PCS
- 2|21 Faire des plans de continuité de mise en sécurité des
- 2|21 Mettre en place des ex du TRI et des retours d'ex

Bases de la Stratégie locale

3 - Réduire les dommages aux personnes et aux biens déjà implantés en zone inondable

- se des possibilités de réduction des
- services utiles à la gestion de crise
- services utiles au retour à la normale
- établissements dont la défaillance entraîne un risque pour la population
- les installations classées



Liberté • Égalité • Fraternité

REPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOIRET

Direction départementale des territoires

Composition de l'atelier « Aménagement du territoire »

Co-Pilotage : Un président EPCI ou maire (pas encore identifié) et Agence d'urbanisme

- *Représentants des EPCI et Communes : candidatures attendues*
- *Communauté Agglo Orléans Val de Loire*
- *Porteurs de SCOT*
- *Association Loiret Nature environnement et Nature Centre environnement*
- *Établissement public Loire*
- *Centre Propriété forestière*
- *Chambre d'agriculture*
- *Chambre de commerce et d'industrie*

- *ADEL*
- *UDEL*
- *DDT*
- *Agence de l'eau*
- *Syndicats de rivière*
- *CLE bassin du Loiret*
- *DREAL Centre Val de Loire*
- *SICALA*
- *Académie Orléans Tours*



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOIRET

Direction départementale des territoires

Atelier aménagement du territoire

- Objectifs : 1 - Préserver les capacités d'écoulement et les zones d'expansion des crues***
2 - Planifier l'organisation du territoire en tenant compte du risque

Actions déjà engagées :

- ***Révision des PPRi en cours et annexion document d'urbanisme***
- ***Étude pilote sur la résilience d'un quartier (Orléans)***
- ***Entretien - restauration du lit de la Loire et suivi***
- ***Études sur les formes urbaines***

Piste de mesures complémentaires :

- ***Poursuite de la révision des PPRi et annexion au document d'urbanisme***
- ***Définir les bases du renouvellement urbain en zone inondable en lien avec les options offertes par l'étude « Ecrivains ».***
- ***Entretien et statut des fossés dits « Jurés »***

Co-Pilotage : Communauté d'agglomération d'Orléans-Val de Loire, DDT-SIRACED PC

- *Représentants des EPCI et Communes : candidatures attendues*
- *Établissement public Loire*
- *Conseil régional*
- *Conseil départemental*
- *Académie Orléans - Tours*
- *Chambre d'agriculture*
- *Chambre de commerce et d'industrie*
- *Chambre de métiers*
- *ADEL*
- *SDIS, Forces de l'ordre*

- *UDEL*
- *ARS Centre Val de Loire*
- *DRAC*
- *DREAL Centre Val de Loire*
- *Cofiroute*
- *SNCF*
- *ERDF*
- *GRDF*
- *CNPE Dampierre*
- *Orange*



Liberté • Égalité • Fraternité

REPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOIRET

Directions départementales des territoires

Atelier Gestion de crise – post crise

Objectifs : 1 - se préparer à la crise et favoriser le retour à la normale

2 - Réduire les dommages aux personnes et aux biens déjà implantés en zone inondable

Actions déjà engagées :

- ***Annnonce de crue, gestion Villerest***
- ***Planification gestion de crise***
- ***Établissements sensibles (ICPE – Établissements de santé)***
- ***Guide sur la continuité d'activité***
- ***Démarche de réduction de vulnérabilité bâtiment, service***



Liberté • Égalité • Fraternité

REPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOIRET

Direction départementale des territoires

Atelier Gestion de crise - post crise

Piste de mesures complémentaires :

- ***Renforcer le lien entre gestion crise et prévision des crues***
- ***Intégrer les nouvelles connaissances dans la planification de gestion de crise***
- ***Plan de contrôle des IC en zone inondable***
- ***Réalisation d'auto diagnostic du patrimoine de CL avec une assistance***
- ***Sécurisation de l'alimentation AEP du nord de l'Agglo***
- ***Développement d'outils favorisant la solidarité lors de la crise (hébergement)***
- ***Organisation d'exercice avec retour d'expérience***



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOIRET

Direction départementale des territoires

Composition de l'atelier DIGUES

Co-Pilotage : 1 maire ou président d'EPCI (candidature attendue) et DDT

- *Représentants des EPCI et Communes : candidatures attendues*
- *Communauté Agglo Orléans Val de Loire*
- *Conseil départemental*
- *Conseil régional*
- *Établissement public Loire*
- *Syndicats de rivière*
- *CLE du bassin du Loiret*
- *Association Loiret Nature environnement et Nature Centre environnement*
- *DREAL Centre Val de Loire*
- *SICALA*
- *Chambre d'agriculture*



Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU LOIRET

Direction départementale des territoires

Atelier Dignes

Objectifs : 4 - Intégrer les ouvrages de protection contre les inondations dans une approche globale

Actions déjà engagées :

- ***Gestion entretien des levées***
- ***Études de danger des digues***
- ***Réflexion sur l'optimisation du système d'endiguement (ECRIVALS)***

Piste de mesures complémentaires :

- ***Assurer la mise en œuvre de mesures de fiabilisation des digues***
- ***Formalisation d'une Gouvernance en lien avec le transfert de compétence GEMAPI et les suites à donner sur l'optimisation du système d'endiguement***



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOIRET

Direction départementale des territoires

Proposition de composition de l'atelier « Information connaissance et culture du risque »

Co-Pilotage : Communauté d'agglomération d'Orléans-Val de Loire, EP Loire

- *Représentants des EPCI et Communes : candidatures attendues*
- *Établissement public Loire*
- *Conseil régional*
- *Conseil départemental*
- *Académie Orléans - Tours*
- *Chambre d'agriculture*
- *Chambre de commerce et d'industrie*
- *Chambre de métiers*
- *ADEL*

- *UDEL*
- *Agence de l'eau*
- *BRGM*
- *DREAL Centre Val de Loire*
- *DDT*
- *Association Loiret Nature environnement et Nature Centre environnement*
- *Maison de la Loire*

Nota : L'atelier pourra faire appel en tant que de besoin aux compétences des collectivités ou services nécessaires à ses travaux

L'atelier engagera sa réflexion sur la base d'une lettre de mission



Liberté • Égalité • Fraternité

REPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU LOIRET

Direction départementale des territoires

Atelier « Information connaissance et culture du risque »

Objectifs : 6 - Améliorer la conscience et la connaissance du risque

Actions déjà engagées :

- **Information des acquéreurs et locataires**
- **Document d'information communal sur les risques majeurs**
- **Formation dans le cadre professionnel**
- **Valorisation des repères de crues**

Piste de mesures complémentaires :

- **Plan de communication à l'échelle de la SLGRI**
- **Approfondissement des connaissances sur les karsts**
- **Approfondissement des connaissances sur les remontées de nappe**
- **Approfondissement des connaissances sur l'impact des ruptures de digues lors des crues de T 20 à T 100 ans**
- **Entretien et statut des fossés dits « Jurés »**
- **Reconduction des actions de diagnostic (particuliers – acteurs économiques)**
- **Mise en place de réserves communales dans les communes les plus importantes**

Calendrier

- Mars - Avril - Mai : Réunion des ateliers (1 à 2 réunions maximum)
Début rédaction SLGRI (diagnostic, état des lieux des actions déjà engagées, objectifs contextualisés)
- Juin : Réunion Cotech (débriefing ateliers, piste gouvernance)
Réunion Copil (avancement SLGRI et restitution ateliers)
- Juillet –Août – Sept : Finalisation projet de SLGRI avec les pilotes des ateliers
- Octobre : Réunion Cotech (présentation projet de SLGRI)
Réunion Copil (validation projet de SLGRI)
- Novembre : Recueil des avis du comité de bassin et du préfet de bassin
- Décembre : Approbation de la SLGRI

MERCI DE VOTRE ATTENTION



Échec de la digue en 1900 près d'Orléans

Château d'Isle après la crue de 1900